



Parc  
naturel  
régional  
de Chartreuse

# Journal du Parc

LE LIEN ENTRE LES HABITANTS D'UN TERRITOIRE UNIQUE

ÉTÉ 2021

#19





ÉDITO

## UNE CHARTREUSE EN TRANSITIONS

Se projeter dans l'avenir et définir les changements à initier dès aujourd'hui, voilà ce que nous souhaitons pour le territoire.

Ce sont des défis ambitieux, mais nous savons qu'il faut les relever et adopter de nouvelles manières d'agir dans de nombreux domaines. Cette nécessité d'adaptation se traduit notamment par la volonté d'être un territoire à énergie positive, c'est-à-dire d'arriver à consommer autant d'énergie que nous en produisons.

Quels sont nos projets ? Mettre en place un éclairage raisonné, mieux rénover les bâtiments publics comme nos propres maisons, identifier les comportements et besoins de déplacements afin de renforcer les dispositifs en place ou d'expérimenter de nouveaux services qui favorisent une mobilité douce... Nous n'oublions pas non plus la révolution digitale. Loin d'en avoir peur, nous considérons qu'elle est porteuse d'avenir et nous voulons nous saisir des opportunités offertes par le numérique en matière d'activités et de services, pour créer de l'emploi, mais aussi du lien social.

L'expérimentation et l'innovation sont inscrites dans l'ADN du Parc depuis toujours. La Chartreuse est un territoire fertile pour de multiples transitions, à nous d'y cultiver ensemble nos talents pour contribuer à un développement responsable et profitable à tous.

**Dominique Escaron,**  
Président du Parc naturel  
régional de Chartreuse

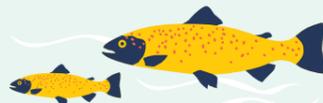
## 6 MOIS EN BREF



# 10 ANS → DÉJÀ

**C'est en 2011 que les derniers bouquetins issus des massifs de Belledonne et de Vanoise ont été réintroduits en Chartreuse. S'il reste quelques uns des animaux que l'on avait équipés d'une boucle auriculaire colorée et d'un collier émetteur, la majorité de la population actuelle est née en Chartreuse. L'absence de marquage rendant leur suivi complexe, le Parc a lancé une campagne d'observation participative. Initiée en 2020, elle se poursuit cette année afin d'en savoir plus sur la répartition des bouquetins des Alpes, de leurs compagnes, les étagnes, et de leurs petits, les éterlous et les cabris. À vos jumelles !**

➔ **SI VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS SUR LE BOUQUETIN ET CONTRIBUER AU SUIVI EN COURS, RDV SUR : [www.parc-chartreuse.net/bouquetin](http://www.parc-chartreuse.net/bouquetin)**



# 2 SEUILS EN MOINS

**Sur la commune de Saint-Pierre-de-Chartreuse, l'arasement des seuils de la Laiterie et des Antonins a permis le rétablissement des continuités écologique et sédimentaire sur le Guiers mort. Grâce à ces travaux, les sédiments ne resteront plus bloqués et les truites farios pourront remonter en toute liberté le cours d'eau, labellisé « site rivières sauvages » depuis 2019.**

# 17

**C'est le nombre de membres du Conseil scientifique commun au Parc naturel régional de Chartreuse et à la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse. Leur rôle ? Éclairer les élus et les techniciens du Parc et de la Réserve grâce à leurs compétences transdisciplinaires, mais aussi contribuer à la production d'une réflexion scientifique territorialisée.**

➔ **POUR EN SAVOIR PLUS SUR LEURS MISSIONS CONCRÈTES : RDV en page 7!**

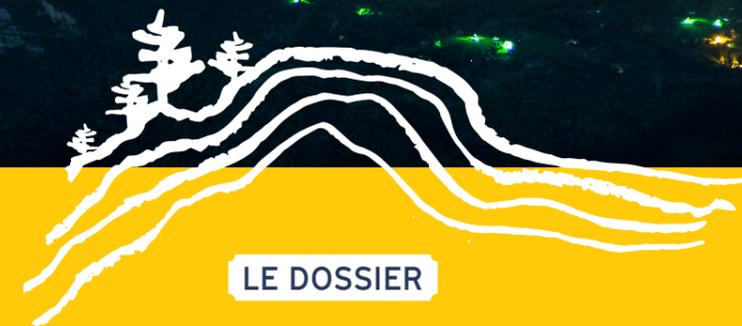


# 27 ENTREPRISES

**Porté par le Parc, le programme européen de soutien au développement économique en milieu rural LEADER a permis de partager une enveloppe de 150 000 € entre 27 très petites entreprises (TPE) implantées sur le territoire, principalement en Cœur de Chartreuse. Ces subventions ont permis de lever 1 million € de dépenses d'investissements (acquisition de matériel d'équipements et de véhicules professionnels, travaux de construction, d'extension et de rénovation).**

# 3 500 JEUNES

**Malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, 2020-2021 est loin d'être une année blanche en matière d'animation ! 3 300 élèves (soit 129 classes issues de 56 communes) participent cette année à un projet pédagogique en temps scolaire. Ce chiffre n'intègre pas les participants aux activités qui ont été reportées cette année, faute d'avoir pu se dérouler l'an dernier. Parallèlement, une dizaine de projets de sensibilisation ont touché plus de 200 enfants hors du temps scolaire entre septembre et mars.**



LE DOSSIER

# REPENSER L'ÉCLAIRAGE pour préserver la nuit !

**L'éclairage artificiel, qui forme un halo lumineux au-dessus des villes et des villages nous prive des étoiles, mais il impacte aussi l'environnement et la santé humaine... Avec deux Parcs naturels voisins, le Parc de Chartreuse fait le pari de la coopération en agissant sur l'éclairage nocturne afin d'éclairer juste, c'est-à-dire là où c'est nécessaire et quand cela est utile.**



↑ Mont Granier

### La pollution lumineuse, un fléau moderne

Depuis la popularisation de l'ampoule électrique par Thomas Edison à partir de 1879, l'éclairage artificiel s'est développé de manière intense et continue jusqu'à venir bouleverser un bien commun précieux : la nuit ! On parle désormais de pollution lumineuse pour désigner ce phénomène qui affecte à la fois les écosystèmes et la santé humaine.

Éclairer la nuit a donc un effet néfaste sur la faune et la flore, car cela impacte leur rythme biologique et leur comportement. Troublés par les halos lumineux, les oiseaux et les chauves-souris modifient leur trajectoire lors des migrations.

En saison estivale, on évalue à 150 le nombre d'insectes qui meurent chaque nuit par point lumineux, entraînant ainsi un véritable dérèglement de la chaîne alimentaire. La flore n'est pas épargnée puisque l'éclairage nocturne retarde la chute des feuilles, dégrade la photosynthèse, perturbe la germination et la pollinisation des plantes.

L'alternance jour-nuit est bien entendu vitale aussi pour l'homme. L'être humain vit selon un rythme

biologique bien défini : actif le jour et se reposant la nuit. La présence constante d'éclairage peut troubler le sommeil et déstabiliser la production de mélatonine, une hormone essentielle au bon fonctionnement de l'organisme.

**La pollution lumineuse empêche d'observer les étoiles... 60 % de la population européenne ne peut plus voir la Voie lactée !**

### Vers un éclairage nocturne raisonné

En 2019, les Parcs naturels régionaux de Chartreuse, du Massif des Bauges et du Pilat se sont réunis autour du projet « Un éclairage raisonné pour des Parcs étoilés ». L'objectif ? Mettre en place une dynamique territoriale pour accompagner la mise en place d'un éclairage plus juste et plus sobre. Sylvain Laval, maire de Saint-Martin-le-Vinoux et vice-président du Parc de Chartreuse délégué aux mobilités et à la transition énergétique, précise que « ce projet s'inscrit dans les ambitions de la nouvelle charte du Parc qui vise à prendre soin de nos biens communs et rechercher une plus grande harmonie entre l'homme et la nature. »

Quand on parle de repenser l'éclairage nocturne, il s'agit de faire le point sur ce qui relève des besoins réels ou des simples habitudes, afin de limiter la pollution lumineuse sans compromettre la sécurité. « Il est évident que le secteur du CHU de La Tronche ne peut être traité comme un hameau rural, il faut tenir compte des spécificités locales. »

La réalisation d'un diagnostic est le préalable nécessaire pour mettre en place des solutions adaptées. En fonction de la situation et de la fréquentation de certains lieux, on peut abaisser l'éclairage, mais aussi opter pour l'extinction nocturne complète.

L'uniformité de l'éclairage est bien plus importante que son intensité. C'est en passant d'une artère très éclairée à une ruelle plus sombre que l'on peut ressentir de l'inquiétude alors qu'on se sentira plus en sécurité si l'éclairage est homogène, même s'il



n'est pas très puissant. Plusieurs études soulignent par ailleurs que l'éclairage public n'a aucune incidence sur la baisse de la criminalité et de la violence et indiquent que 80 % des vols et agressions ont lieu en plein jour.

Pour les communes, l'adaptation des installations d'éclairage public est aussi intéressante, car elle permet de réaliser des économies d'énergie qui réduisent leur facture de près de 40 %.

### APPRIVOISER L'OBSCURITÉ

Ancrée dans l'imaginaire collectif, la peur du noir s'explique par la prédominance de la vision dans notre perception sensorielle. Lorsqu'on ne voit plus, nos repères sont altérés et la réalité s'estompe au profit d'une interprétation irrationnelle qui génère des sentiments allant de la méfiance à l'angoisse. Porter un gilet fluo, avoir une lampe frontale ou utiliser son téléphone comme une lampe de poche permettent de se déplacer plus sereinement au crépuscule ou à l'aube.

### Une dynamique collective qui porte ses fruits

Dans le Parc de Chartreuse, plus de la moitié des communes pratique aujourd'hui l'extinction nocturne ! Dans le Parc du Pilat et dans celui du Massif des Bauges, la démarche est également bien engagée. « Coordonner nos actions est une nécessité », souligne Sophie Roy, chargée de mission transition énergétique au Parc de Chartreuse, car l'impact de l'éclairage nocturne ne s'arrête pas aux frontières d'une commune ou d'un département ! La réussite de ce projet repose sur les élus des communes, mais aussi sur la mobilisation des entreprises et des citoyens. »

Le Parc de Chartreuse a récemment publié sur son site Internet un Guide de préconisations pour un éclairage de qualité qui aborde le projet sous toutes ses facettes. Il a animé deux sessions de formation pour les élus et les techniciens des communes, et il soutient financièrement les actions de rénovation et de sensibilisation (soirées d'observation des étoiles, des balades au clair de lune, etc.).



### D'ICI FIN 2021, LE CHANTIER DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC SERA ACHÉVÉ À SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE !

« Le projet a démarré à Saint-Pierre après qu'un diagnostic ait mis en avant la vétusté de certains équipements », précise Éric Daviaud, conseiller municipal Environnement, éclairage public, mobilité, énergie et gestion des déchets. « La commune a choisi de réfléchir en partant d'une page blanche, c'est-à-dire en se demandant où et comment éclairer, sans tenir compte de ce qui existait ou pas. Cette démarche originale a permis de se poser les bonnes questions pour chaque point lumineux et de concevoir un schéma cohérent. À ce jour, 60 % des équipements sont renouvelés et la commune espère finaliser cette restructuration fin 2021. Testée de février 2019 à octobre 2020, l'extinction

complète de minuit à 5 heures n'a pas posé de problème aux habitants. Nous avons donc choisi de continuer et d'étendre l'extinction à toute la commune au fur et à mesure du renouvellement des équipements. Au-delà de la baisse de la facture énergétique et de la préservation de l'environnement, l'extinction nocturne est un atout pour Saint-Pierre qui souhaite obtenir le label « Village étoilé » afin de renforcer son attractivité touristique. »

### À COUBLEVIE, ON AVANCE PAS À PAS AVEC LES HABITANTS

« Nous voulons avant tout que ce projet progresse de manière concertée avec tous les habitants », explique Éric Lamidieu, adjoint au maire en charge de l'Environnement et du Développement durable.

L'extinction mise en place à titre expérimental de 23 heures à 5 heures dans les quartiers Divat et Mollard s'avère positive, et certaines associations syndicales, qui gèrent les biens communs de nombreux lotissements, font aussi ce choix. Si le sujet de la sécurité est souvent évoqué, on sent que les habitants sont maintenant favorables à un éclairage plus sobre. La conférence d'Hélène Foglar de la LPO nous a tous permis de mieux comprendre les bienfaits de l'obscurité et l'importance de se questionner sur le rapport bénéfico-risque de l'éclairage nocturne. Actuellement, la commune fait réaliser un état des lieux précis afin de mettre ensuite en place les équipements nécessaires (coffrets électriques dotés d'une horloge astronomique, LED ambrées, etc.) pour optimiser la gestion de l'éclairage public. »



## LE CONSEIL SCIENTIFIQUE COMMUN

Des experts pluridisciplinaires au service du territoire



Pour le Parc naturel régional de Chartreuse et pour la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse, le 24 septembre 2020 est une date qui compte! Ce jour-là marque en effet la naissance de leur Comité scientifique commun (CSC) et la première réunion de ses 17 membres bénévoles qui mettent leur savoir au service du territoire.

### FLASHBACK

Si le CSC n'a que quelques mois d'existence, il n'est pas non plus né de la dernière pluie! En effet, le Parc disposait déjà d'un conseil scientifique depuis 1999 et la Réserve, depuis 2006, bien que cet organe consultatif ne soit pas obligatoire sur le plan réglementaire. Fabien Hobléa est l'ancien président du Conseil scientifique du Parc. Il explique : « C'est à l'occasion de la nouvelle charte du Parc et de l'adoption du nouveau plan de gestion de la Réserve que l'idée de la fusion s'est imposée afin d'aborder de manière plus globale les questionnements scientifiques des deux entités. »

### QUATRE MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

« Le CSC a pour but d'accompagner le Parc et la Réserve dans la mise en œuvre de leur politique de développement durable, synthétise la nouvelle co-présidente, Sophie Madelrieux. Notre expertise scientifique permet d'enrichir le dialogue qu'entretiennent les élus et les équipes techniques, et d'éclairer leurs choix. »

La feuille de route du CSC s'organise autour de quatre missions :

- éclairer les élus et les techniciens sur les enjeux territoriaux en croisant les approches des sciences de la nature et des sciences sociales ;
- apporter une expertise scientifique et/ou technique pour donner un avis ou une réponse au Parc, à la Réserve ou bien aux organismes qui le sollicitent ;
- faire avancer la recherche en s'appuyant sur une réflexion territorialisée ;
- valoriser et partager la connaissance avec le public.

### DES PROJETS ANCRÉS DANS LA RÉALITÉ

Loin d'être un cercle de réflexion déconnecté du quotidien, le Conseil s'attèle à des sujets concrets qui concernent les habitants et le patrimoine du massif au sens large. Sophie Madelrieux cite en exemple le projet consacré à la valorisation de la filière laitière, ainsi que l'avis que le CSC a rendu à l'ONF à propos du plan de reboisement prévu en Chartreuse. « Utiles localement, ces travaux solidement documentés peuvent également servir à d'autres Parcs, car certains éléments de réponse ont une valeur générique ». De son côté, Fabien Hobléa se rappelle les écroulements du Granier de 2016. « Ces événements étaient aussi imprévus que complexes à gérer. Nous avons travaillé avec l'ensemble des intervenants pendant la crise et durant les deux années qui ont suivi pour sécuriser le secteur, surveiller le Granier, et tenter de comprendre l'origine de ces phénomènes naturels ». Il évoque également le trail du Grand-Duc pour lequel une méthode novatrice d'étude d'incidence a été produite sous la houlette du Conseil. Cette étude a permis de formuler des recommandations visant à limiter l'impact environnemental de l'événement.

« Dans les mois prochains, indique Sophie Madelrieux, nous allons suivre plusieurs projets comme l'aménagement du col de Porte ou l'installation de micro-centrales sur les rivières. Les membres du CSC souhaitent travailler étroitement avec les équipes techniques du Parc et de la Réserve, et avec les élus, pour mettre leurs compétences au service du territoire. »

### 17 EXPERTS SCIENTIFIQUES AUX COMPÉTENCES ÉCLECTIQUES!

Le CSC compte 17 experts parmi lesquels ses deux co-présidents : Sophie Madelrieux (agronome) et Jean-Jacques Brun (écologue). Tous issus de la communauté scientifique régionale, ils ont chacun leur spécialité (la nivologie, l'entomologie, la botanique, la sociologie, l'archéologie, la géographie environnementale, etc.). Leurs points communs? Leur engagement bénévole ainsi que leur passion de la science et de la Chartreuse! Le Président du Parc souligne que « ces compétences et connaissances sont précieuses et que le Parc est honoré du temps que ces scientifiques lui consacrent, car investir dans la recherche est l'un des meilleurs moyens pour préparer l'avenir et être capable de faire face à l'inattendu ».

CURIEUX D'EN SAVOIR PLUS SUR LE CSC?

➔ [www.parc-chartreuse.net](http://www.parc-chartreuse.net) > rubrique Agir

# RENCONTRES



Bertrand PICHON-MARTIN

## Consommer local? C'est facile avec acheter-en-chartreuse.fr

Bertrand Pichon-Martin, vice-président du Parc, en charge de l'économie, du commerce et de l'artisanat, présente le site lancé mi-mars.

### À quoi sert cette nouvelle plateforme digitale?

« C'est un outil gratuit, avec un site et une application mobile, grâce auquel l'utilisateur peut localiser les producteurs locaux, les artisans, les commerçants ainsi que les prestataires de services du territoire, et trouver les informations utiles sur chacun en quelques clics. Les deux grands atouts d'acheter-en-chartreuse.fr? Sa facilité d'usage et son système de géolocalisation. »

### Comment se passe son lancement?

« Les chiffres sont très encourageants! Fin juin, près de 600 professionnels avaient déjà adhéré et plus de 6500 téléchargements de l'application avaient été enregistrés, sans parler du nombre de visites sur le site qui croît de semaine en semaine. »

### Quel est l'objectif du Parc qui porte ce projet?

« Notre but est double, car notre mission est de soutenir le développement du territoire par l'innovation. L'objectif est d'inciter les habitants comme les visiteurs à consommer local tout en accompagnant les professionnels dans la transition numérique. La crise sanitaire a accéléré la révolution digitale et bousculé les comportements de consommation.

Avec acheter-en-chartreuse.fr, notre ambition est de saisir cette opportunité pour valoriser le territoire et ses acteurs. »

➔ PARTICULIERS : téléchargez l'appli sur Google Play ou scannez ce QR Code.



➔ PROFESSIONNELS : référenez-vous sur acheter-en-chartreuse.fr



Christophe BERTHIER

## L'ultime duo Arcabas-Berthier illumine l'église Saint-Christophe

Complice d'Arcabas durant plusieurs décennies, le maître-verrier grenoblois Christophe Berthier poursuit désormais en solo le travail engagé à Saint-Christophe-sur-Guiers avec l'artiste chartroussin décédé en 2018.

Les huit baies de l'église de Saint-Christophe-sur-Guiers sont les derniers vitraux qu'Arcabas a dessinés avec ceux de la basilique du Sacré-Cœur de Grenoble et ceux de la chapelle du nouveau lycée princier de Monaco. S'inscrivant dans un programme global de restauration de l'église, ce projet est porté par l'association Christophoros (que préside Pierre Baffert, ancien maire de la commune et président du Parc) et soutenu par de nombreux partenaires, dont le Parc et la Fondation du Patrimoine.

« Travailler en son absence n'est pas toujours simple, mais nos années d'étroite collaboration m'ont permis d'intégrer son vocabulaire créatif et nous avons une approche commune de l'art de faire chanter les couleurs et

de transformer la lumière... Pour ces vitraux, Arcabas a laissé deux planches de maquettes. Sur chacune, il a peint quatre baies de 25 centimètres de haut avec lesquelles je crée des vitraux de 4 mètres de hauteur! En restant proche de son intention, je cherche comment adapter au mieux ses projets pour en faire une œuvre de lumière. Les quatre premières baies de la face nord ont été posées en octobre 2020. Dans les mois prochains, je m'attellerai aux baies de la façade sud. »



Julien LORENTZ

## À Saint-Hilaire, tout est prêt pour un été funiculaire!

Julien Lorentz, président de la régie des remontées mécaniques du Plateau-des-Petites-Roches et élu du Parc, fait le point sur les transformations de la gare basse du funiculaire.

« Après la réhabilitation de la gare haute, achevée en 2014, un chantier d'envergure a métamorphosé la gare basse. Plus d'1,6 million d'euros ont été consacrés à ces travaux. Le Parc, l'État et différents acteurs locaux ont contribué à leur financement. Les espaces extérieurs ont été réaménagés, ce qui facilite l'accès des cars, et le parking peut accueillir 140 véhicules. Côté espaces intérieurs, les locaux ont été agrandis et rénovés et une boutique de souvenirs a été créée. Le nouveau dispositif de billetterie (accessible en ligne et sur des bornes tactiles) et l'installation de portiques d'accès automatisés ont beaucoup amélioré le confort des visiteurs, qui n'ont plus à faire la queue comme autrefois! Les travaux ont été finis au printemps 2020, mais nous n'avons pu ouvrir que deux mois l'été dernier à cause de la Covid... Cette année, nous espérons recevoir un large public et, peut-être, dépasser le cap des 50 000 visiteurs! Aujourd'hui, le funiculaire est en tête des sites les plus fréquentés de la destination Chartreuse. »

➔ [www.funiculaire.fr](http://www.funiculaire.fr)

## ET TOQUE

### NAVARIN D'AGNEAU AU SAFRAN

- Agneau
- Huile d'olive • 1 oignon
- 1 gousse d'ail • Carottes
- Poivron rouge • Aubergines • Courgettes
- Coulis de tomates
- Vin blanc • Safran

- 01 Demandez à votre boucher de la découpe d'agneau.
- 02 Faites revenir vos morceaux dans l'huile d'olive avec un oignon émincé et de l'ail écrasé.
- 03 Ajoutez vos légumes (carottes, poivron rouge, aubergines, courgettes...) puis le coulis de tomates.
- 04 Recouvrez de vin blanc et d'eau.  
Faites cuire environ 2 heures puis ajoutez le safran (en comptant 0,1 g pour 4 personnes) au moins 1 heure avant de passer à table.  
Remettez le feu sous la casserole avant de servir.

\*Recette proposée par la Ferme auberge de la Brévardière à Saint-Pierre-de-Chartreuse.

### LIVRET CONCOURS DE NOUVELLES

En cette année 2020 mouvementée, confinée, déconfinée, le recours à la créativité, à l'imagination et au rêve a été pour beaucoup d'entre nous un moyen de s'évader des contraintes du quotidien.

En empruntant les voies tracées par les grands auteurs du passé et d'aujourd'hui qui ont dépeint et rêvé la Chartreuse à leur manière, les élus du Parc naturel régional sous la houlette de Jean Lovera, alors vice-président Culture et Événements, ont souhaité faire appel aux talents des habitants du territoire pour imaginer la Chartreuse de demain via un concours de nouvelles, ce livret rassemble les trois nouvelles lauréates.



Photo de couverture : Thomas Capelli / Granier  
Photos : Alain Doucé, Diverticimes, Christophe Palleja, Atelier Berthier-Bessac,  
Impression : Imprimé par l'imprimerie du Pont de Claix  
"Ne pas jeter sur la voie publique"  
N° Issn : 2108 - 3201 - Dépôt légal à parution

**NOUVEAU !**



### APPLICATION "ACHETER EN CHARTREUSE", ENSEMBLE SOUTENONS LES COMMERCES DE CHARTREUSE !

Acheter en Chartreuse est un annuaire en ligne qui vous permet de trouver facilement les commerces, artisans et services existants autour de vous !

➔ TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION SUR PLAYSTORE OU RDV SUR LE SITE [acheter-en-chartreuse.fr](http://acheter-en-chartreuse.fr)

➔ PROFESSIONNELS, INTÉGREZ LA DÉMARCHE EN ENVOYANT UN MAIL À [acheter-en-chartreuse@parc-chartreuse.net](mailto:acheter-en-chartreuse@parc-chartreuse.net)



### LA RÉSERVE NATURELLE DES HAUTS DE CHARTREUSE, LA NATURE EN PARTAGE

Le Parc et la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse sont fiers de vous présenter le film documentaire de Clara et Thibaut Lacombe *La nature en partage*.

Ce film de 30 minutes a été présenté au public à l'occasion de festivals où il a reçu de nombreux prix !

Empreintes de l'œil expert du naturaliste, les superbes images du film plongent le spectateur dans l'intimité du massif et permettent de mieux comprendre les enjeux de sa préservation.

➔ LE FILM EST ACCESSIBLE GRATUITEMENT SUR LA CHAÎNE YOUTUBE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE

➔ RETROUVEZ TOUS LES FILMS DU PARC SUR NOTRE CHAÎNE YOUTUBE

Directeur de publication : Dominique Escaron  
Rédactrice en chef : Marion Frachisse  
Rédaction : Bénédicte Magne  
Direction artistique et mise en page : Studio Bembam

Parc naturel régional de Chartreuse  
Maison du Parc  
38380 Saint-Pierre-de-Chartreuse  
Tél. 04 76 88 75 20  
Courriel : [accueil@parc-chartreuse.net](mailto:accueil@parc-chartreuse.net)  
[www.parc-chartreuse.net](http://www.parc-chartreuse.net)

